

CONSEIL REGIONAL DE
L'ORDRE DES EXPERTS
COMPTABLES NORMANDIE

Veille Mars 2025

VEILLE PRESSE - EXPERT-COMPTABLE



L'Aigle - MJC. Les cordiales causeries avec les Cordiants et Véronique Louwagie

Le Réveil Normand, mercredi 19 mars 2025

Samedi après-midi, dans les locaux de la webradio Kolectiv, à la MJC de L'Aigle, six Cordiants, des résidents du foyer de La Corne d'Or de Randonnai ont participé à une émission radio podcast « **Les cordiales causeries** » avec comme invitée, la **ministre déléguée au Commerce et à l'Artisanat, Véronique Louwagie**.

Natacha Larnaud, responsable de l'espace culturel de la Corne d'Or, note que « **c'est la deuxième édition des cordiales causeries sur Kolectiv. Les Cordiants s'inspirent de l'émission Les Papotins de France 2. C'est la deuxième émission enregistrée après celle avec Five, le rappeur de Rugles, en janvier dernier** ».

Plusieurs questions ont été préparées par l'équipe d'encadrement et par l'équipe de Kolectiv, dont celle de l'emploi du temps de la ministre. « **Souvent, nous avons des réunions avec le Premier ministre dès 7 h 30 le matin** ».

« Est-ce qu'on fait ce qu'on veut quand on est ministre ? » « **Être ministre, c'est une grande responsabilité avec un certain nombre de règles à respecter. Je suis là pour améliorer la vie des citoyens. C'est passionnant d'être ministre après avoir été douze ans député** ».

« Êtes-vous heureuse ? » « **Heureuse déjà aujourd'hui d'être avec vous. Je suis heureuse, j'ai beaucoup d'amis, une famille extraordinaire. J'ai beaucoup aimé mon ancien métier d'expert-comptable. J'aime beaucoup revenir à L'Aigle, car j'aime beaucoup être sur le terrain** ».

« Est-ce que vous vous maquillez souvent ? » demande Marylène. « **Je me maquille tous les matins quand je travaille, un peu moins le week-end ou en vacances, mais quand je viens vous voir à la Corne d'Or, oui, je me maquille** ».



Samedi après-midi, Véronique Louwagie était l'invitée de l'émission « les cordiales causeries » avec les Cordiants sur Kolectiv Radio

Alençon - C'est parti pour les Trophées du commerce et de l'artisanat à Alençon : inscrivez vous !

L'Orne Hebdo, mercredi 26 mars 2025 / mercredi 19 mars 2025

Les commerçants de la ville ont jusqu'au 6 avril pour candidater à ces Trophées créés par le journal L'Orne Hebdo, la Ville d'Alençon et plusieurs partenaires.

Le journal hebdomadaire L'Orne Hebdo avec Actu.fr, édités par le média Groupe Actu organisent avec la mairie d'Alençon ainsi des partenaires locaux, les trophées du commerce et de l'artisanat 2025.

C'est la première édition de cette manifestation « **dont le but est de mettre en avant le commerce indépendant et de proximité à Alençon** », indique Samuel Quignon, éditeur de l'Orne Hebdo.

La première édition

Depuis sa création, le journal hebdomadaire local relate la vie des commerces alençonnais et du territoire que ce soit à travers des articles ou via de la publicité.

Fort de ses expériences dans l'événementiel avec Groupe Actu, Orne Hebdo a décidé de mettre en place cette animation et c'est tout naturellement que le média s'est tourné vers la ville d'Alençon qui maintient une politique très volontariste pour soutenir le commerce de proximité. « **Le commerce de proximité traverse des difficultés qui sont liées, entre autres, aux habitudes de consommation qui évoluent mais je crois que ce n'est pas une fatalité et nous soutenons de notre mieux les porteurs de projet ici** », précise Joaquim Pueyo, le maire d'Alençon.

À l'issue de la campagne de vote, une grande soirée de gala sera organisée durant la dernière semaine de juin 2025 en présence de tous les lauréats élus par les votants ainsi que des partenaires.

Déjà les **experts comptables d'In Extenso** et la marque Forum Design sont associés à l'événement.

15 000 € de dotations offerts

Le principe des Trophées est simple : appeler les Alençonnaises et les Alençonnais à voter pour leurs commerces préférés dans chacune des six catégories définies.

« **Chacun des lauréats gagnera, en dehors du trophée remis lors de la soirée gala que nous allons organiser, une campagne publicitaire sur nos supports** », souligne Amélie Boudon, la directrice commerciale de territoire dans l'Orne pour Groupe Actu.

Quelles sont les 6 catégories de trophées ?

1- Meilleur commerce d'équipement de la personne (ou prêt-à-porter). 2- Meilleur commerce d'équipement de la maison. 3- Meilleur commerce Café / Bar / Restaurant. 4- Meilleur commerce Hygiène / Santé / Beauté. 5- Meilleur commerce de Loisir. 6- Meilleur commerce coup de cœur.

Qui peut candidater ?

Tous les commerçants et artisans dont l'activité se situe sur la commune d'Alençon peuvent candidater.

Chaque enseigne peut se porter candidate pour une seule catégorie mais si un participant a plusieurs enseignes et concepts différents, il peut candidater pour chacune de ses enseignes.

Comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire c'est simple, il suffit de cliquer sur ce lien et de remplir le formulaire.

Les participants ont jusqu'au dimanche 6 avril minuit pour candidater !